

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT  
MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES**

A une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, tenue le 18 janvier 2017 à 18h00 en la salle du Conseil, sise au 47, rue de l'Église, Lac-des-Seize-Îles, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément au code municipal sont présents son honneur le maire Yves Baillargeon, mesdames les conseillères Lucie Robillard Barbeau, Françoise Tassé et monsieur le conseiller René Pelletier formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Mesdames les conseillères France Robillard Pariseau, Corina Lupu et monsieur le conseiller David Estall sont absents.

Monsieur Pierre Gagnon, Directeur général et secrétaire-trésorier, également présent, agit comme greffier.

**Ouverture de la séance extraordinaire du 18 janvier 2017**

Monsieur le maire ouvre la séance ordinaire à 18h00 après constatation du quorum.

---

**2017-01-1020 - Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire – 1**

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire;
2. Réception de l'avis de convocation;
3. Adoption prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2017;
4. Adoption du Programme triennal des immobilisations 2017-2018-2019;
5. Période de questions.

Donné à Lac-des-Seize-Îles, ce 18e jour de janvier 2017.

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Robillard Barbeau, appuyé par monsieur le conseiller René Pelletier et résolu unanimement par les membres présents du conseil, d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 janvier 2017 tel que transmis par le directeur général, secrétaire-trésorier.

---

**Réception avis de convocation – séance extraordinaire - 2**

Les membres présents du conseil reconnaissent avoir reçu leur avis de convocation pour la séance extraordinaire du 18 janvier 2017 à 18h00, conformément au code municipal du Québec. L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du conseil le 5 janvier 2017. Un avis public a aussi été affiché le 5 janvier 2017 conformément à l'article 956 du code municipal.

---

**2017-01-1021 - Adoption prévisions budgétaires - exercice financier 2017 – 3**

Il est

proposé par madame la conseillère Lucie Robillard Barbeau,

appuyé par madame la conseillère Françoise Tassé,

et résolu unanimement par les membres présents du conseil, d'adopter, telles que présentées par le directeur général et secrétaire-trésorier, les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2017 telles que décrites ci-dessous, à savoir:

	<b><u>Budget 2017</u></b>
<b><u>REVENUS</u></b>	
Taxes générales	858 025\$
Matières résiduelles	109 720\$
Compensation pour déneigement chemins et rues privés	3 600\$
Compensation tenant lieu de taxes Terre publique	83\$
Transferts ententes partage de frais	15 300\$
Services rendus	4 380\$
Imposition de droits	14 700\$
Amendes et pénalités	2 500\$
Intérêts	5 100\$
Autres revenus	5 300\$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b><u>1 018 708\$</u></b>
<b><u>DÉPENSES</u></b>	
Administration générale	411 052\$
Sécurité publique	129 739\$
Transport	188 511\$
Hygiène du milieu	115 545\$
Santé et bien-être	800\$
Urbanisme/Aménagement/Développement	85 202\$
Loisirs et Culture	40 909\$
Frais de financement	850\$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>972 608\$</b>
<b>AFFECTATIONS</b>	
Activités d'investissement	27 000\$
Remboursement du fonds de roulement	19 100\$
<b>TOTAL DES AFFECTATIONS</b>	<b>46 100\$</b>
<b>Surplus (déficit)</b>	<b>0\$</b>

Les prévisions budgétaires seront transmises à tous les contribuables via leurs comptes de taxes.

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2				x
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4				x
Corina Lupu	District # 5				x
Françoise Tassé	District # 6	x			

**ADOPTÉE**

---

**2017-01-1022 - Adoption du Programme triennal d'immobilisation 2017-2018-2019 - 4**

Il est

proposé par monsieur le conseiller René Pelletier,

appuyé par madame la conseillère Françoise Tassé,

et résolu unanimement par les membres présents du conseil, d'adopter, telles que présentées par le directeur général et secrétaire-trésorier le programme triennal d'immobilisation 2017-2018-2019.

<b>MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES</b>						
<b>PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2017-2018-2019</b>						
<b>OBJET</b>	<b>2017</b>		<b>2018</b>		<b>2019</b>	
	<b>*</b>	<b>MONTANT</b>	<b>*</b>	<b>MONTANT</b>	<b>*</b>	<b>MONTANT</b>
<b><u>Administration</u></b>						
<b><u>Sécurité publique</u></b>						
Borne sèche	2	25 000\$				
<b><u>Transports - voirie</u></b>						
Secteur Brin - Tassé - Ruisseau - drainage réaménagement - Motoneige - automobile	4	377 000\$				
Projet de stationnement			5	375 000\$		
Réfection petit pont			5	250 000\$		
Garage municipal			5	450 000\$		
<b><u>Hygiène du milieu</u></b>						
Système sanitaire centre communautaire et remblai	4	40 000\$				
Hôtel ville	2	20 000\$				
<b><u>Urbanisme et environnement</u></b>						
Signalisation - 2 entrées	2	12 000\$				
- Panneaux nom rue	1	6 500\$				
<b><u>Loisirs et culture</u></b>						
Exerciseurs - Aînés	1 4	5 000\$ 25 000\$				
Module de jeux enfants 0-6 ans					2 3	29 000\$ 1 000\$
Remplacement de doigts de quai	6	10 000\$	6	10 000\$	6	10 000\$
2e étage - centre- communautaire et remblai	4 2 1	114 500\$ 15 000\$ 15 500\$				
Biblio - libre-service			4	15 000\$		
<b>TOTAL</b>		<b>665 500\$</b>		<b>1 100 000\$</b>		<b>40 000\$</b>
<b>* Mode de financement</b>						
1. À même les revenus		27 000\$				
2. Fonds de roulement		72 000\$				29 000\$
3. Fonds parc & ter. jeux						1 000\$
4. Subvention		556 500\$		15 000\$		
5. Règlement d'emprunt				1 075 000\$		
6. Excédents affectés quais		10 000\$		10 000\$		10 000\$

		Oui	Non	Abstention	Absent
Yves Baillargeon	Maire			x	
René Pelletier	District # 1	x			
David Estall	District # 2				x
Lucie Robillard Barbeau	District # 3	x			
France Robillard Pariseau	District # 4				x
Corina Lupu	District # 5				x
Françoise Tassé	District # 6	x			

**ADOPTÉE**

---

**Période de questions – 5**

Aucune question.

---

**2017-01-1023 - Clôture de la séance extraordinaire**

Il est proposé par madame la conseillère Françoise Tassé, appuyé par madame la conseillère Lucie Robillard Barbeau, et résolu unanimement par les membres présents du conseil de clôturer la séance extraordinaire du 18 janvier 2017.

---

**Levée de la séance extraordinaire**

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, monsieur le maire, Yves Baillargeon lève la séance ordinaire à 18h12.

---

Pierre Gagnon, oma  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

Yves Baillargeon  
Maire